



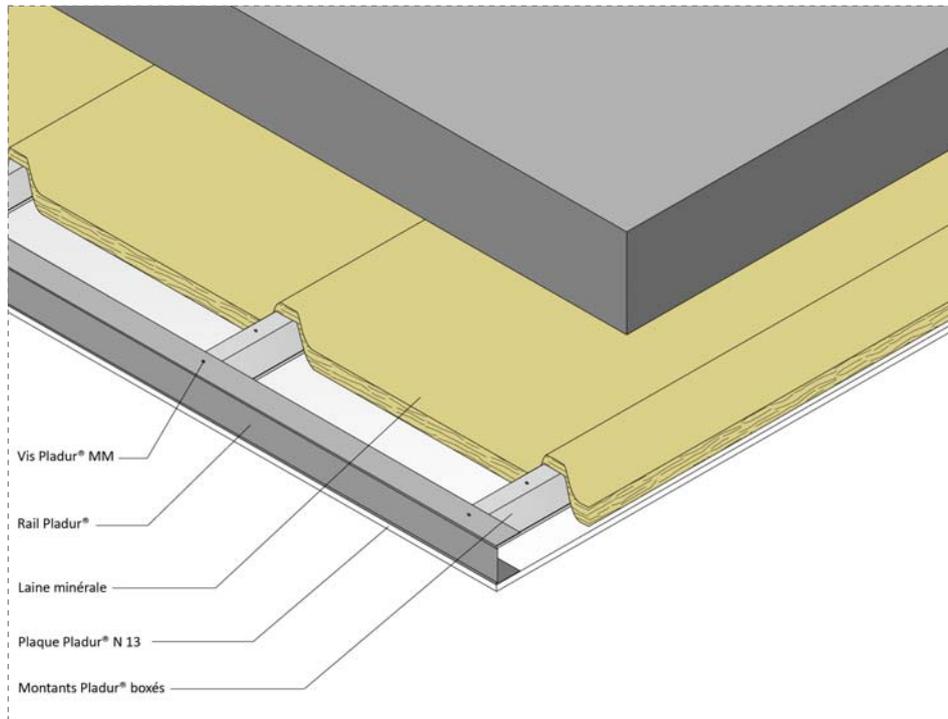
PLAFOND SANS SUSPENTE PLADUR® AVEC PLAQUES BA 13 TYPE N

PLADUR®

DESCRIPTION

Plafond réalisé par vissage d'une ou deux épaisseurs de plaques de plâtre PLADUR® de type N de 13 mm d'épaisseur et de 120 cm de largeur sur une ossature métallique indépendante du plancher haut. Cette ossature est constituée de montants accolés PLADUR® séparés d'un entraxe de 60 ou 50 cm et emboîtés dans des rails périphériques PLADUR® correspondants. De l'isolant phonique est posé sur ce plafond.

Le plafond sans suspente comprend aussi le matériel PLADUR® suivant : enduits à joints, vis, bandes à joints... pour des qualités de finition de niveau Q1 à Q4. Le montage est réalisé selon le DTU 25.41.



DONNÉES TECHNIQUES

▶ AVEC MONTANTS ACCOLÉS PLADUR®

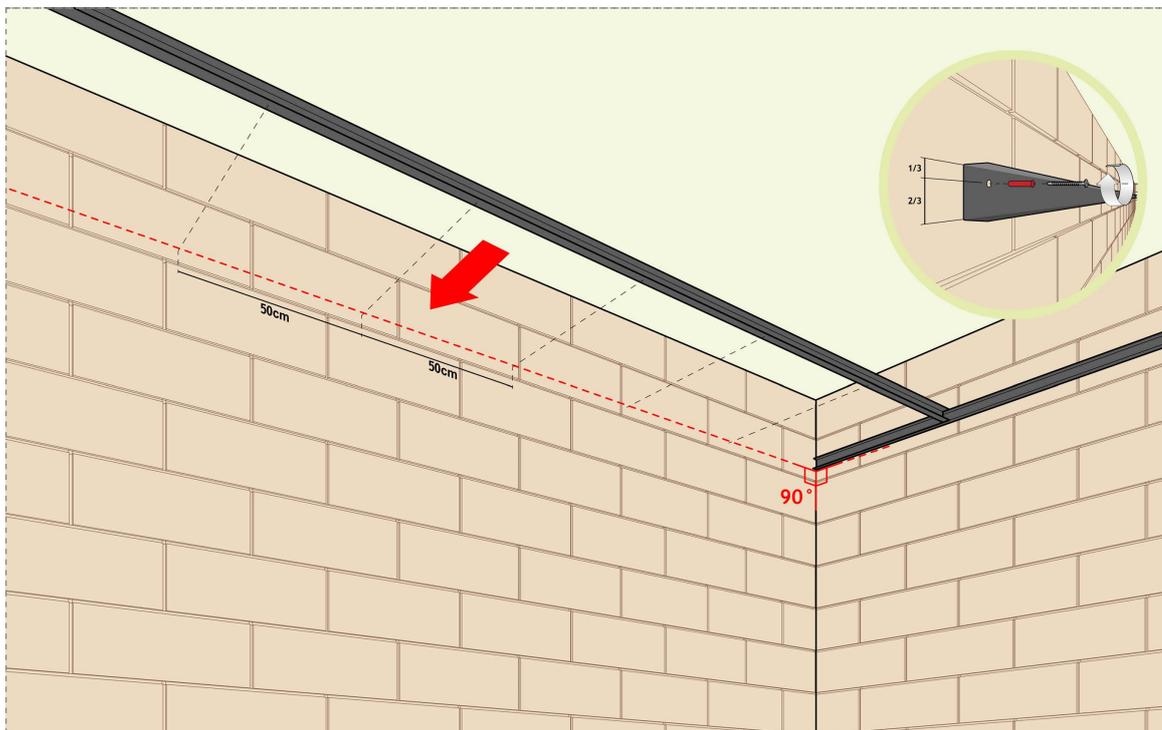
	Montant de 100/40 Entraxe de 60 cm		Montant de 125/40 Entraxe de 60 cm		Montant de 150/40 Entraxe de 60 cm	
Type de profil						
Inertie des profilés PLADUR®	31 cm ⁴		52,52 cm ⁴		81,04 cm ⁴	
	Distance maximale entre 2 points de fixation (m)	Charge par appui (daN)	Distance maximale entre 2 points de fixation (m)	Charge par appui (daN)	Distance maximale entre 2 points de fixation (m)	Charge par appui (daN)
▶ Avec isolant 6 daN/m ²						
BA 13	3,45	33	3,90	38	4,35	43
2 BA 13	3,20	41	3,65	47	4,05	52
▶ Avec isolant 10 daN/m ²						
BA 13	3,30	36	3,80	42	4,20	47
2 BA 13	3,10	44	3,50	50	3,90	56

QUANTITATIFS ESTIMATIFS

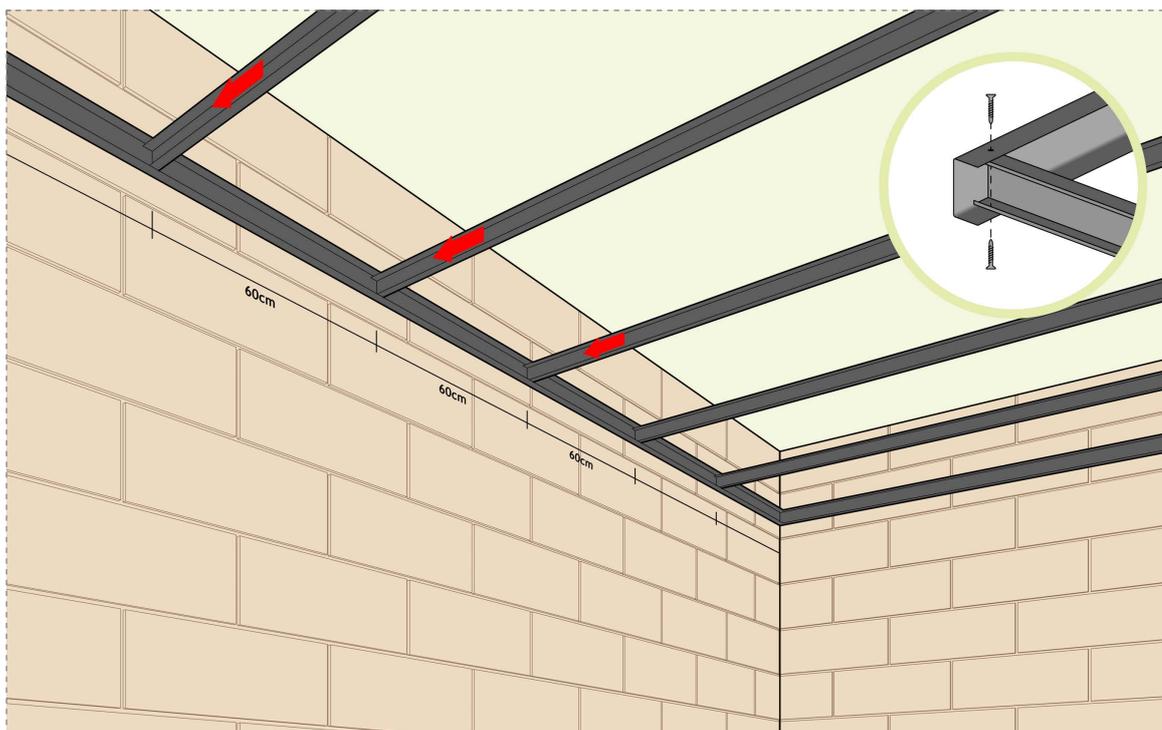
Distance entre supports (m)	3,3	4,3	3,0	4,0
Entraxe montants (m)	0,6	0,6	0,6	0,6
Montants doubles]]]]]]]]
Parement	1 BA13		2 BA 13	
▶ Quantitatifs indicatifs par m ² de plafond pour un chantier de forme rectangulaire de proportion environ 1,5 entre les côtés, vide non déduit, tenant compte d'un coefficient de pertes de 5 %				
Plaque de plâtre PLADUR® (m ²)	1,05	1,05	1,05	1,05
Rail R PLADUR® (m)	1,28	0,98	1,40	1,05
Montant M PLADUR® (m)	3,50	3,50	3,50	3,50
Vis PLADUR® PM 3,5x25 (u)	8	8	4	4
Vis PLADUR® PM 3,5x35 (u)	0	0	14	14
Vis PLADUR® MM (u)	2	2	2	2
Enduit PLADUR® pour joint (kg)	0,35	0,35	0,35	0,35
Bande à joint PLADUR® (m)	2,51	2,51	2,51	2,51

MISE EN ŒUVRE

- Fixer le rail périphérique à la hauteur souhaitée (hauteur du plafond + épaisseur du parement) tous les 50 à 60 cm. Les fixations du rail périphérique doivent être situées dans son tiers supérieur.

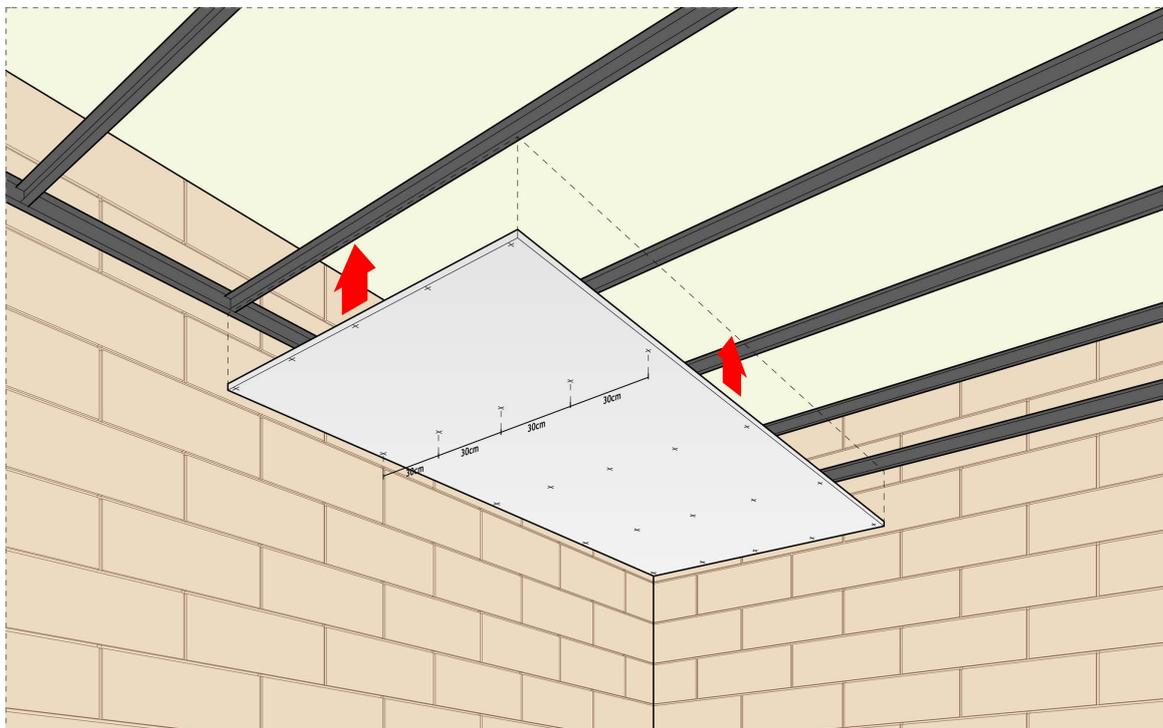


- Emboîter les montants deux par deux et les relier entre eux par des vis PLADUR MM disposées sur chaque aile tous les 500 mm maximum.
- Poser les montants sur chant et visser chacune de leurs ailes, haute et basse, aux ailes du rail périphérique, à l'aide de vis PLADUR® MM.
NOTA : les montants doivent être d'un seul tenant, sans raboutage.
- L'entraxe des montants est de 60 cm, celle-ci est ramenée à 50 cm si les conditions de chantier présentent une humidité élevée (> 80 % HR) ou non maîtrisée.



MISE EN ŒUVRE

- ▶ Fixer les plaques perpendiculairement aux ossatures et les visser.
- ▶ Réaliser le traitement des joints entre plaques de la dernière peau.



- ▶ Parement à une plaque :
 - Fixation par vissage tous les 30 cm dans le cas général.
 - Fixation à l'entraxe défini pour la résistance au feu lorsque c'est le cas.
- ▶ Parement à deux plaques :
 - Fixation par vissage tous les 60 cm pour la première peau.
 - Le traitement des joints entre plaques de la première peau n'est pas à réaliser.
 - Fixation de la deuxième peau sur l'ossature à travers le première peau avec décalage des joints transversaux et longitudinaux et vissage tous les 30 cm.
 - Fixation à l'entraxe défini pour la résistance au feu lorsque c'est le cas.

Ne jamais pistosceller sur corps creux ou terre cuite.

- ▶ Réaliser un joint de fractionnement :
 - À chaque changement de sens porteur de la structure porteuse.
 - Tous les 25 m.
 - Tous les 300 m².
 - Au droit des joints de dilatation de la structure.



SÉCURITÉ :
ne jamais marcher
sur un plafond
ou sur son ossature.